# BRUNSWICK BELGIAN BOWLING TOUR (BBBT)

## RÈGLEMENT SAISON 2026-2027

### TABLE DES MATIÈRES


1. Organisation du BBBT
2. Tournois participants
3. Catégories et moyennes
4. Classement
5. Masse de prix BBBT et répartition
6. Finale BBBT
7. Plaintes et litiges
8. Conditions de participation et no-shows
9. Déclaration de confidentialité

# 1. ORGANISATION DU BBBT

### 1.1. Présentation

- Le Belgian Bowling Tour est une organisation regroupant plusieurs tournois indépendants et est sponsorisée par ces derniers.
- Le BBBT possède son propre règlement et organise son propre classement.
- Le BBBT est limité à un maximum de 6 tournois.

### 1.2. Comité organisateur

- Président: Perreman Pedro
- Vice-Président: Honhon Renaud
- Secrétaire: Ruys Nathalie
- Trésorier: Van Houte Danny

### 1.3. Exigences pour les tournois affiliés

Dans un souci d'uniformité, chaque tournoi affilié au BBBT doit obligatoirement :

- Reprendre les mêmes catégories que le BBBT dans ses classements
- Calculer les bonus et handicap de la même façon que le BBBT
- Se jouer sans finale ; le classement final est établi après les shifts
- Appliquer les mêmes tarifs pour les Entry et Re-Entry (voir point 1.4)
- Avoir la même masse de prix (voir point 5)

### 1.4. Tarifs d'inscription

- Première participation (entry) : 70 €
- Réinscription(s) (re-entry) : 55 €

### 1.5. Règles complémentaires

- Les tournois sont libres de créer des catégories supplémentaires, mais celles-ci n'interviennent pas dans le classement final du BBBT.
- La masse de prix offerte par le BBBT peut varier d'année en année et dépend du nombre de tournois participants.
- Au moins 5 tournois doivent avoir eu lieu pour garantir une finale.
- Le nombre de gagnants dans les tournois peut différer du nombre de gagnants du BBBT.
- Les tournois peuvent se dérouler dans des centres de bowling possédant des free-fall ou string pinsetters.
- Les joueurs/joueuses ne peuvent être classé(e)s que dans une seule catégorie BBT. .
- Tous les règlements de bowling de la F.I.Q.-WTBA et de la FRBB sont d'application pour ces tournois.
- Les boules reprises dans la liste non-eligible balls de l'USBC ne pourront être utilisées durant les 6 tournois. Si un joueur utilise une boule non-conforme, il sera banni du circuit BBBT et devra restituer ses gains. La liste : https://ffbowling.be/infos/reglement-boule-urethane/

# 2. TOURNOIS PARTICIPANTS

Tournois participant à la saison 2026/2027 :

| Nr. | Organisateur | Responsable tournoi | Centre de bowling | Ville | Dates |
|---|---|---|---|---|---|

| Nr. | Organisateur | Responsable tournoi | Centre de bowling | Ville | Dates |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Bowlmaster | Casagrande Luciano | Bowlmaster | Molenbeek | 21/09/-> 27/09/2026 |
| 2 | Bc Alliés | Defontaines Francis | Les Alliés | Mouscron | 12/10-> 18/10/2026 |
| 3 | Bc Alloo | Bianchi Imerio | Bowl Inn Latem | Sint-Martens Latem | 24/11 -> 29/11/2026 |
| 4 | Bc Oilsjt | Beeckaert Terry | Bowling Tragel Sport | Aalst | 25/01 -> 31/01/2027 |
| 5 | Bc Ghent | Ruys Nathalie | Bowl Inn Latem | Sint-Martens Latem | 23/02 -> 28/02/2027 |
| 6 | Anglo Holsbeek | Paulus Luc | Anglo Hoslbeek | Holsbeek | 15/03 -> 21/03/2027 |

# 3. CATÉGORIES ET MOYENNES

## 3.1. Catégories

| Catégorie | Calcul | Details |
|---|---|---|
| Hommes 195 & + | Avec bonus | 195 – 199 = 9 bonus<br>200 – 204 = 6 bonus<br>205 – 209 = 3 bonus<br>210 & + = 0 bonus |
| Hommes 194 & - | Avec handicap | (200 - AVG) * 70%. Maximum 45 handicap |
| Vétérans Hommes | Avec handicap + Bonus d'âge | (200 - AVG) * 70%. Maximum 45 handicap<br>50 à 59 ans = 2 bonus<br>60 à 69 ans = 4 bonus<br>70 à 79 ans = 6 bonus<br>80 ans et plus = 8 bonus |
| Dames | Avec handicap + Bonus d'âge | (200 - AVG) * 70%. Maximum 45 handicap<br>50 à 59 ans = 2 bonus<br>60 à 69 ans = 4 bonus<br>70 à 79 ans = 6 bonus<br>80 ans et plus = 8 bonus |

**Conditions pour participer à la compétition vétérans**

- **Vous entrez dans la catégorie des vétérans dès que vous atteignez l'âge de 50 ans au cours de l'année civile durant laquelle a lieu le premier tournoi BBBT.**
- Pas de changement de catégorie en cours de saison
- Toute fausse déclaration concernant la date de naissance entraînera l'exclusion de la compétition et le joueur devra restituer ses gains
- Les mêmes règles sont d'application pour les joueuses dames avec bonus d'âge
- Le bonus d'âge est fixé pour l'ensemble de la saison lors de la première participation à l'un des tournois.

## 3.2. Calcul de la moyenne pour les joueurs sans moyenne officielle

Un joueur sans moyenne officielle sera automatiquement placé dans la catégorie handicap homme ou vétéran homme suivant son âge et pour une joueuse sans moyenne officielle dans la catégorie dame.

Sa moyenne sera calculée comme suit:

### 3.2.1. Pour le BBBT:

La moyenne sera calculée sur 12 jeux:

- les 6 jeux (scratch) du 1er entry du 1er tournoi + les 6 jeux (scratch) du 1er entry du 2ème tournoi auquel il/elle a participé.
- Exemple:
  - 1er tournoi(1er entry): 185-194-165-156-168-145 = 1013 o
  - 2ème tournoi(1er entry): 174-200-175-160-150-169 = 1028 o
  - Total: 1013 + 1028 = 2041 o AVG BBT: 2041/12 = 170
- Les joueurs/joueuses sans moyenne officielle qui n'ont pas participé à au moins deux tournois du BBT ne seront pas repris dans le classement général du BBBT.

### 3.2.2. Pour les tournois:

Pour le 1er tournoi:

La moyenne est calculée sur les 6 jeux (scratch) du 1er entry et sera aussi utilisée pour d'éventuels re-entry dans ce même tournoi.

À partir du 2ème tournoi:

La moyenne utilisée sera celle du BBT (calcul défini ci-dessus).

## 3.3. Calcul de la moyenne pour les joueurs avec moyenne officielle

### 3.3.1. Joueurs/Joueuses Belges:

- Sont considérés comme joueurs/joueuses belges toutes les personnes domiciliées en Belgique et possédant une licence L émise par la Fédération Royale Belge de Bowling.
- Seule la licence L Belge émise pour la saison en cours est prise en compte, même si le joueur participe à des compétitions à l'étranger.
- Il n'y a pas de minimum de jeux requis.
- Cette règle est d'application dans tous les tournois du BBBT.

### 3.3.2. Joueurs étrangers:

- Tous les joueurs/joueuses domicilié(e)s hors de la Belgique sont considérés comme étrangers, même s'ils possèdent une licence belge.
- Si un joueur possède plusieurs licences, seule celle avec la moyenne la plus élevée sera prise en compte.
- Sinon, seule la licence du pays où ils jouent sera considérée, sans minimum de jeux requis.

Pour les joueurs étrangers dont la moyenne varie au cours de la saison:

A) Joueurs ayant participé au BBBT pendant la saison 2025/2026 ou 2024/2025:

- Leur moyenne pour la saison 2026/2027 sera la moyenne entre:
  - Leur moyenne BBBT de la saison 2025/2026 s'ils ont participé au BBBT pendant cette saison ou leur moyenne BBT de la saison 2024/2025 s'ils n'ont pas participé au BBBT pendant la saison 2025/2026
  - Leur moyenne officielle au 1er septembre 2026
  - Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte

B) Joueurs n'ayant pas participé au BBBT pendant la saison 2025/2026 ou 2024/2025:

- Seule leur moyenne officielle au 1er septembre 2026 sera prise en compte.
- Si le joueur est également affilié à une fédération étrangère avec des moyennes fixes, et que cette moyenne fixe est supérieure à la moyenne calculée ci-dessus, c'est la moyenne la plus élevée qui sera prise en compte.

Cette moyenne sera applicable pour tous les tournois du BBBT qui suivent leur première participation et qui sont prévus pendant la saison en cours.

# 4. CLASSEMENT

## 4.1. Points de classement

- Pour le classement BBBT, seul le 1er entry de chaque tournoi est pris en compte.
- Les points de classement par tournoi correspondent au total des quilles (6 jeux) plus bonus ou handicap ou handicap avec bonus d'âge selon la catégorie.

## 4.2. Classement général provisoire

- Les points du classement général (avant finale) sont la somme des résultats réalisés dans les différents tournois auxquels le joueur/la joueuse a participé, moins les points du moins bon tournoi si le joueur a participé à tous les tournois organisés.
- Cette règle s'applique même si tous les tournois prévus n'ont pas eu lieu, sauf si un seul tournoi a été organisé.
- Une finale ne sera organisée que si au moins cinq tournois ont eu lieu durant la saison.

### 4.2.1. En cas d'ex aequo:

1. La priorité est accordée au joueur ayant participé au plus grand nombre de tournois BBBT de la saison en cours.
2. La plus petite différence entre le meilleur et le moins bon résultat pris en compte pour le classement général provisoire.
3. La moyenne individuelle la plus élevée, déterminée conformément aux règles en vigueur :
   - Pour les joueurs belges : selon leur moyenne officielle ou, à défaut, leur moyenne BBBT calculée selon l'article 3.2.1 du règlement.
   - Pour les joueurs étrangers : conformément aux dispositions de l'article 3.3.2.

### 4.2.2. Exemple (basé sur 6 tournois)):

- Tournois : résultats → total quilles + bonus/handicap:
  1250 - 1350 - 1175 – 1355 – 1475 – 1485
- 1175 (moins bon résultat, non comptabilisé)
- Total points classement général provisoire: 6915 (1250 + 1350 + 1355 + 1475 + 1485)

## 4.3. Classement final

Joueurs et joueuses qualifiés pour la grande finale:

| **Catégorie homme 195 & +** | **Catégorie homme 194 & -** | **Catégorie Vétérans** | **Catégorie dame** |
|---|---|---|---|
| 6 premiers du classement général + 2 wild card | 6 premiers du classement général + 2 wild card | 6 premiers du classement général + 2 wild card | 6 premiers du classement général + 2 wild card |

**Les wild card :**

Les deux wild cards sont directement qualifiées pour la Grande Finale.

Chaque catégorie (Hommes 195 & +, Hommes 194 & -, Vétérans, Dames) dispose de 2 wild cards, attribuées comme suit :

1ère wild card : attribuée, dans chaque catégorie, au joueur classé 1er de sa catégorie au classement général après le tournoi du Bc Alloo (3ème tournoi de la saison). Si l'un des trois premiers tournois de la saison n'a pas eu lieu, la wild card reste attribuée sur la base du classement établi après le tournoi du Bc Alloo, même si celui-ci n'a pas eu lieu.

2ème wild card : attribuée, dans chaque catégorie, au joueur ayant totalisé le plus de points BBT sur les trois derniers tournois prévus au calendrier (Bc Oilsjt, Bc Ghent et Anglo Holsbeek). Elle sera attribuée après le tournoi de l'Anglo Holsbeek, même si celui-ci n'a pas eu lieu, sur la base des points obtenus lors des tournois de ce groupe qui ont effectivement eu lieu.

Si une wild card figure parmi les six premiers joueurs du classement général final, le joueur classé à la 7e place sera également qualifié pour la Grande Finale. Si le joueur classé à la 7e place est lui-même détenteur d'une wild card, le joueur classé à la 8e place sera qualifié à sa place.

Si les deux wild cards figurent parmi les six premiers joueurs du classement général final, les joueurs classés aux 7e et 8e places de ce classement seront également qualifiés pour la Grande Finale.

Conformément à l'article 4.2 du règlement, si moins de 5 tournois ont eu lieu durant la saison, aucune finale ne sera organisée et, par conséquent, aucune wild card ne sera attribuée.

### 4.3.1. Règles pour la finale:

- Le classement final du BBBT sera établi à la suite d'une FINALE TYPE ROUND ROBIN.
- Si un ou plusieurs qualifiés ne peuvent pas participer, ils seront remplacés par les joueurs suivants au classement.
- Les joueurs absents seront classés à la place des joueurs qui les remplacent dans la finale.
- La moyenne des joueurs pour la finale est calculée sur la base de leurs résultats (1er entry uniquement) obtenus pendant les différents tournois auxquels ils ont participé.

## 5. MASSE DE PRIX BBBT ET RÉPARTITION

### 5.1.Constitution de la masse de prix

- Chaque club participant au BBBT verse à l'organisation 13 € pour chaque 1er entry joué.
- Le montant total maximum de cette cotisation par club est fixé à 1950 € (150 joueurs).

### 5.2. Masse de prix garantie pour les finalistes

- La masse de prix est GARANTIE et dépend du nombre de tournois organisés:
  - 6 tournois: 11475 €
  - 5 tournois: 10550 €

**Tableau des prix garantis**

| 6 tournois (11475 €) | | | | | 5 tournois (10550 €): | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Place | Cat. 195 & + | Cat. 194 & - | Vétérans | Dames | Place | Cat. 195 & + | Cat. 194 &- | Vétérans | Dames |
| 1 | 1000 € | 1000 € | 1000 € | 900 € | 1 | 830 € | 830 € | 830 € | 830 € |
| 2 | 650 € | 650 € | 650 € | 550 € | 2 | 620 € | 620 € | 620 € | 500 € |
| 3 | 450 € | 450 € | 450 € | 300 € | 3 | 420 € | 420 € | 420 € | 250 € |
| 4 | 300 € | 300 € | 300 € | 150 € | 4 | 270 € | 270 € | 270 € | 120 € |
| 5 | 200 € | 200 € | 200 € | 100 € | 5 | 165 € | 165 € | 165 € | 100 € |
| 6 | 200 € | 200 € | 200 € | 100 € | 6 | 165 € | 165 € | 165 € | 100 € |
| 7 | 150 € | 150 € | 150 € | 75 €- | 7 | 165 € | 165 € | 165 € | 75 €- |
| 8 | 125 € | 125 € | 125 € | 75 € | 8 | 165 € | 165 € | 165 € | 75 €- |

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Total** | **3075 €** | **3075 €** | **3075 €** | **2250 €** | **Total** | **2800 €** | **2800 €** | **2800 €** | **2150 €** |

- Si moins de 5 tournois ont lieu durant la saison, aucune masse de prix ne sera garantie.
  - La dotation dépendra alors exclusivement des frais versés par les tournois organisés (93% du total).
  - L'organisation se réserve le droit de décider de la répartition de cette masse de prix.

### 5.3. Paiement des prix

- Pour les finalistes participant à la finale round robin: o Paiement en espèces à l'issue de la finale lors de la remise des prix

## 6. FINALE BBBT - SAISON 2026-2027

Date et lieu : LES ALLIES - DIMANCHE 9 MAI 2027 - 10 HEURES

La moyenne des joueurs pour la finale est calculée sur la base de leurs résultats (1er entry uniquement) obtenus pendant les différents tournois auxquels ils ont participé.

## 7. PLAINTES ET LITIGES

### 7.1. Procédure de plainte

- Toutes les plaintes relatives au classement du BBBT doivent être introduites dans les 14 jours suivant la publication des résultats sur notre site www.bbtbowling.be
- Les plaintes doivent être adressées par email à : bbtbowling@outlook.com

### 7.2. Comité des litiges

- Toutes les plaintes ou litiges non prévus par le règlement seront traités par le comité des litiges du BBBT représenté par:
  - Vanderhaeghen Gino
  - Beeckaert Terry
  - Defontaines Francis

## 8. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET NO-SHOWS

Les tournois du BBBT ont décidé d'un commun accord que:

- Les frais de participation ne seront en aucun cas remboursés
- En cas de forfait ou d'absence sans raison valable, les frais d'inscription restent dus
- Les joueurs en défaut de paiement seront exclus de tous les tournois membres du BBBT pour une période illimitée, jusqu'à règlement des montants dus
- Tout litige concernant les frais de participation doit être réglé avec l'organisation du tournoi concerné
- Seul l' organisateur du tournoi peut décider si un litige est classé ou non
- Le tournoi confronté à un problème s'engage à informer l'organisation du BBBT sur l'évolution de celui-ci

## 9. DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

En participant au BBBT, vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles telle que mentionnée dans la déclaration de confidentialité.

Celle-ci sera publiée sur l'emplacement réservé à chaque tournoi du BBBT dans l'application Bowl4U en même temps que les règlements du BBBT, les règlements du tournoi et la masse de prix.